

L'ÉPURATION DES EAUX USÉES COSSONAY - PENTHALAZ - PENTHAZ - DAILLENS - BETTENS

première suisse à Penthaz

PENTHAZ Samedi passé était un grand jour, historique même pour l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées (AIEE) Cossonay - Penthaz - Penthaaz - Daillens - Bettens. En effet, on inaugurerait les nouvelles installations de traitement des micropolluants, soit cette substance polluante (minérale, biologique, organique, radioactive,...) qui est présente dans des concentrations très faibles dans l'eau, dans l'air ou le sol et qui peut avoir une action toxique dans la nature, les cours d'eau et les nappes phréatiques. Les déchets en cause sont les résidus médicamenteux et chimiques, les hormones, les pesticides ou les cosmétiques.

STEP de Penthaaz pionnière

Rappelons que, dans le domaine du traitement des micropolluants par charbon actif en micrograins, la STEP de Penthaaz est une pionnière aussi bien dans le canton de Vaud qu'en Suisse. Après des essais pilotes initiés en 2016 et une phase de grands travaux (devisés à 4,5 millions), on est donc passé à la mise en service de ces installations novatrices et surtout très bénéfiques à la nature. S'il y a quelqu'un qui pouvait être ému et fier du travail accompli,

c'est bien René Devantay, président du Comité directeur de l'AIEE. Avec son comité et le bureau d'ingénieurs suisse (Triform), il a mis un point final à une incroyable aventure, saluée de toutes parts. La preuve: d'autres villes suisses (Delémont, Lausanne, Genève) sont très intéressées à suivre Penthaaz sur ce terrain de l'élimination des micropolluants.

92% de micropolluants éliminés

Signalons pour terminer que la station d'épuration de Penthaaz (regroupant les communes de Cossonay, Penthaz, Penthaaz, Daillens et Bettens en association intercommunale) fait partie des 16 STEP du canton de Vaud qui, selon la planification cantonale, devront se doter d'un système de traitement des micropolluants. Les essais-pilotes qui ont eu lieu depuis deux ans à Penthaaz avaient pour objectif de vérifier le dimensionnement et les performances attendues de l'installation. Les teneurs en micropolluants après traitement des eaux ont démontré les bonnes performances du procédé. On en est à une élimination de 92% de ces substances alors que la limite autorisée ne doit pas être en dessous des 80%. ■

PASCAL PELLEGRINO



Ci-dessous, Franck Berger, directeur réalisation, Bruno Celini, chef de projet et Frédéric Colas, ingénieur à la direction technique de l'entreprise française Stereau (basée à Maurepas, à côté de Versailles). Cette entreprise a conçu le procédé de traitement des micropolluants, en collaboration avec les ingénieurs suisse du bureau Triform. Tous trois se tiennent au sous-sol du bâtiment, devant la conduite d'alimentation, à l'endroit où les eaux usées entrent dans le réacteur afin d'être traitées au moyen du procédé Carboplus (traitement des micropolluants par charbon actif en grains). L'eau va traverser le lit de charbon pour ressortir cinq mètres plus haut (à l'endroit où se trouve René Devantay sur la photo). Au cours de ce trajet à l'intérieur du réacteur, l'eau va être délestée de 92% de ses micropolluants avant d'être rejetée dans la Venoge.



TOLOCHENAZ - MAISON DE LA RIVIÈRE

Objectif préserver la nature

TOLOCHENAZ Une nouvelle exposition temporaire à La Maison de la Rivière sera inaugurée publiquement ce dimanche 2 décembre. Son titre? «Robert Hainard, du paradis perdu... à la renaissance?»

Alors que la Fondation Hainard fête ses 20 ans d'existence en 2018, la Maison de la Rivière saisit l'opportunité d'évoquer à travers une exposition unique les préoccupations liées à l'évolution des milieux naturels aquatiques et à la préservation de la nature (à voir jusqu'au 7 avril 2019). L'exposition occupe

les espaces intérieurs comme extérieurs, pour une mise en valeur plus proche de la nature, si chère au cœur de cet artiste d'exception! Après-demain aura donc lieu le vernissage public, entre 10h et 18h. À cette occasion, en continu de 11h à 16h, seront mis sur pied des ateliers ludiques pour toute la famille. Il y aura aussi une introduction à la gravure, un atelier «monotype» pour les enfants (estampes) et du dessin sur pierre. Deux visites guidées auront lieu à 11h et à 15h30. ■

COMMUNIQUÉ